

Groupe Mapping ESEF

Animation Astrid Montagnier KPMG et Thomas Verdin BM&A

Supports préparés avec Morgan Gicquel Deloitte et Marc Houllier Corporatings

Réunion 25-7

SEPTEMBRE
2025

Fil rouge de la réunion

1/ Tour de table

- Actualités
- Discussion avec l'AMF sur les recommandations d'arrêté des comptes 2025 partie ESEF

2/ Comment se préparer au detailed tagging ?

- Discussion pour la journée XBRL France

3/ Points de discussion

- Dividendes → question pour IASB
- Tagging des lignes « Other » → proposition de texte d'arbitrage pour la CNCC
- Divergences observées entre pays

Date de la réunion d'octobre → 21/10 14h à 16h

Novembre: Journée XBRL France 19/11 et GT 20/11

Reco AMF: partie ESEF

L'AMF a proposé le projet de recommandation pour l'arrêté des comptes 2025, partie ESEF.

Les membres du groupe ont formulé différentes observations, communiquées à l'AMF?

L'AMF prendra en compte des remarques et publiera sa version finale dans son processus annuel.

L'AMF a indiqué son intention de solliciter le groupe de même pour les prochains exercices.

En cours de discussion, le groupe s'est entendu sur l'utilisation anticipée de la taxonomie ESEF2025

- Pas préconisée à priori (publiée tard et pas de valeur ajoutée immédiate de tagging)
- Nécessaire si application d'IFRS18, cas qui ne devrait pas se présenter

Tags Other : rappel de la réunion de juin

Deux consensus sont retenus par le groupe de travail (page suivante)

En revanche, le groupe de travail considère qu'on ne peut pas dégager de bonne pratique des situations plus complexes, découlant d'une interprétation réglementaire commune.

Il est donc proposé de soumettre la question à la CNCC qui détermine la doctrine d'audit:

- Retenir une approche de remplacement des tags « Other » par des extensions, lorsque le contenu est ventilé en annexe
- Ne pas appeler au changement, dans l'attente d'avancées réglementaires (tagging détaillé des annexes proposé par l'ESMA) ou normatives (IFRS18)
- Accepter les deux solutions

Un texte a été discuté en réunion, est circularisé à l'issue la réunion pour débats BTPF (Europe) et CNCC (Audit).

Discussions juin 2025 – tags « other » (1 – détail dans l'état)

Utilisation des tags “other...” avec la documentation : “that the entity does not separately disclose in the same statement or note”

Cas 1 : le montant est détaillé dans le même état

Consensus à valider

Si le concept “autre” est

- le résultat d'une somme arithmétique au sein d'un état primaire (i.e. un sous-total)
- détaillé en note de bas de tableau / page de l'état primaire

Alors il ne peut pas balisé avec un tag “other...”, car cela contredirait le documentation label ci-dessus de la taxonomie IFRS

Il doit donc être balisé avec une extension (et avec des ancrages s'il ne correspond pas à une somme XBRL)

Dans ce cas, si son libellé “papier” correspond à un libellé/concept name de tag standard “other” (par exemple Autres actifs financiers courants), alors

- La bonne pratique consiste à clarifier le libellé en “papier”
- Le libellé XBRL doit être explicite sur le contenu, et si besoin va différer du libellé “papier” (le concept name XBRL d'une extension ne pouvant pas correspondre au concept name d'un tag existant)

Discussions juin 2025 – tags « other » (2 – détail en annexe / libellé spécifique)

Cas 2 : le montant est détaillé, mais dans les notes annexes (pas dans le même état) & le libellé est spécifique

Consensus à valider

Si le libellé “papier” diffère d’un libellé standard “Other” et est explicite sur le contenu, qui est par ailleurs détaillé dans les notes, alors la bonne pratique consiste à ne pas baliser avec un tag “other”, mais avec une extension

- qui comprend des ancrages wider et narrower si ce n'est pas une somme XBRL des montants en annexe (i.e. si pas de tagging détaillé)
- sans ancrage obligatoire si c'est la somme XBRL des montants figurant en annexe (i.e. si tagging détaillé)

NB : avec IFRS 18 et l'obligation de clarifier les libellés “papier” de façon à ce qu'ils soient plus explicites sur les contenus, cette situation devrait être de plus en plus fréquente

Discussions juin 2025 – tags « other » (3 – détail en annexe / libellé standard)

HYPOTHESE : pas de balisage détaillé

Cas 3 : le montant est détaillé, mais dans les notes annexes (pas dans le même état) et le libellé est standard

Question à instruire

Arguments pour tag standard “other”

- 1A C'est le concept correspondant au libellé dans la taxonomie, et il n'est pas pertinent/permis d'utiliser une extension s'il existe un concept standard
- 2A Une extension avec ancrage pose la question du libellé qui ne peut être "other" comme sur papier (il faut le différencier du concept standard) et les narrower utilisables ne sont pas toujours exhaustifs/représentatifs du contenu
- 3A La documentation label n'interdit pas l'utilisation du tag standard dès lors qu'on considère que le détail n'est pas donné dans le même état.
- 4A La logique des tags “Other” correspond aux concepts résiduels i.e. non détaillés. Or dans le périmètre balisé, le concept considéré est bien résiduel (le détail fourni en annexe n'étant pas balisé).

Arguments pour extension avec ancrages

- 1B Le principe de l'utilisation par priorité du concept standard correspondant au libellé n'est pas très pertinente pour un tag “other” qui ne fournit pas (ou peu) d'information sur le contenu. On ne balise pas par rapport au libellé de la rubrique, mais par rapport à son contenu
- 2B La référence à la note où se trouve le détail incorpore ce détail par référence dans l'état où est le concept, on considère donc que le documentation label s'applique et interdit d'utiliser le tag “Other”
- 3B L'extension peut être conservée (éventuellement par calculation) en cas de passage à un balisage détaillé de l'annexe
- 4B L'utilisation d'un tag “other” peut occulter des erreurs de mapping qui seraient identifiables avec une extension ancrée (voir illustration)

Clarification à obtenir (dividendes)

Comment baliser les dividendes proposés lorsque la société a distribué un acompte sur dividende.

Pour rappel, le concept

DividendsProposedOrDeclaredBeforeFinancialStatementsAuthorisedForIssueButNotRecognisedAsDistributionToOwnersPerShare fait référence à la norme IAS 1 §137 :

« *L'entité doit fournir les informations suivantes dans les notes :*

- (a) *le montant des dividendes proposés ou déclarés avant l'autorisation de publication des états financiers, mais qui ne sont pas comptabilisés en tant que distribution aux propriétaires pendant la période, ainsi que le montant correspondant par action ; et*
- (b) *le montant des dividendes préférentiels cumulatifs non comptabilisés. »*

IAS 1.137 est également lié à l'information sur les événements post-clôture dans IAS 10.13

« *Si des dividendes sont déclarés après la date de clôture mais avant que la publication des états financiers soit autorisée, les dividendes ne sont pas comptabilisés comme des passifs à la fin de la période de présentation de l'information financière, car aucune obligation n'existe à ce moment. Ces dividendes sont mentionnés dans les notes conformément à IAS 1 Présentation des états financiers. »*

Questions ouvertes :

Comment devons-nous appliquer cette balise ? Sur le solde ou sur le montant global des dividendes incluant les acomptes sur dividendes ? Devons-nous créer une extension ?

Clarification à obtenir (dividendes)

Comment baliser les dividendes proposés lorsque la société a distribué un acompte sur dividende.

Montant global
Acompte
Solde

Exemple de wording :

CAS 1

« Un dividende global de 60 euros par action au titre de l'exercice sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 9 mai 2025. Un acompte sur dividende a été versé en novembre 2024, et le solde du dividende est de 30 euros par action, soit un montant total de 15 millions d'euros. »

CAS 2 [dans les états primaires]

« Le dividende proposé est de 19,10 euros par action, soit un dividende global de 1 533,9 millions d'euros, dont 1 000 millions d'euros déjà versés sous forme d'acompte sur dividendes en 2024. »

Clarification à obtenir (DespreciationExpense)

Retient-on l'utilisation de la balise DescriptionOfAccountingPolicyForDepreciationExpenseExplanatory pour les principes comptables des immobilisations incorporelles

« Depreciation » concerne les immobilisations corporelles (pour les immobilisations incorporelles c'est « Amortisation »)

Le documentLabel du concept parle néanmoins de Amortisation.

UNE ANALYSE DES PRATIQUES EUROPEENNES SERA FAITE LORS DE LA PROCHAINE REUNION, SI POSSIBLE

Autres points de discussion/divergences de jugement fréquents

CES ELEMENTS SERONT VUS DANS UNE PROCHAINE REUNION

- Balisage par nature des événements significatifs de la période
- Niveau de granularité des block tags
- Contenu de FinancialAssets (inclus ou non MEQ)
- Intégration des titres dans les macro-balises (pour permettre la lecture des balises larges)
- ESEF.3.4.4.missingPreferredLabelRole Contrôle pertinent ?
- Concepts expirés toujours présent dans le millésime 2024

Contrôle Arelle pertinent ?

Le contrôle Arelle « ESEF.3.4.4.missingPreferredLabelRole » ressort lorsqu'un émetteur utilise deux fois un concept dans une base de présentation et considère qu'il faut dans ce cas qu'au moins un des concepts ait un « preferred label »

Cela ne reflète pas la guidance 3.4.4. du manuel de reporting

Guidance 3.4.4 Use of preferred labels on presentation links in extension taxonomies [last updated: July 2019]

Extension taxonomies should apply preferred labels on presentation links when applicable. This concerns in particular total and period start and end labels. Labels defined in other label roles (e.g. terse, net, negated etc.) may be assigned to preferred labels. Extension concepts may be defined with and assigned to preferred labels.

Or, il arrive que les émetteurs aient deux fois un même concept (une même ligne) dans un état financier sans qu'il s'agisse d'un total ou d'un début/fin de période (par exemple, les écarts de change sur la trésorerie)

Quid de ce contrôle ?

Concepts expirés

Certains concepts qui sont expirés depuis le 1^{er} janvier 2023 sont toujours présents dans la taxonomie 2024.

Par exemple :

- CurrentHeldtomaturityInvestments
- CurrentLoansAndReceivables
- CurrentFinancialAssetsAvailableforsale

| | | |
|----------------------|--------------|---|
| Disclosure Reference | Note | Expired 2023-01-01 |
| | Name | IFRS |
| | Number | 7 |
| | IssueDate | 2024-01-01 |
| | Paragraph | 8 |
| | Subparagraph | b |
| | URI | https://taxonomy.ifrs.org/xifrs-link?type=IFRS&num=7&code=ifrs-tx-2017-en-b&anchor=para_8_b&doctype=Standard&book=b |
| | URIDate | 2024-03-27 |